



SNETAA
SNETAA-CPE
DIRECTION
SNATOS
SNEPAG
SNETAA-IPE
SNPFCDN
SNETAA-MI-SE
SNO
SNETAA-INJSA

Paris, le 26 novembre 2008

Motion du Bureau fédéral national

Au nom de la défense du Service Public !

Plus que jamais face à la crise économique et sociale qui en découle, le Bureau fédéral national de la fédération e.i.L rappelle à quel point la Fonction publique, sous ses trois aspects (Fonction Publique d'Etat, Fonction Publique Territoriale, Fonction Publique Hospitalière), a pour mission de maintenir avec force une cohésion sociale ébranlée par les difficultés actuelles.

Pour les services publics, le désengagement de l'Etat se poursuit et s'accélère. C'est dans cette situation que la Fédération eiL dénonce la remise en cause du statut général des fonctionnaires, et maintient son attachement à une fonction publique de qualité, dotée d'un personnel indépendant (garantie de la laïcité de l'Etat), au statut stable, avec une évolution de carrière équitable, au service de tous les citoyens dans tous les lieux de la République Française.

Tandis que le bilan de la rentrée 2008 est bien alarmant, le projet de budget triennal prévoit de nouvelles coupes sombres au détriment d'un service public d'éducation efficace et à la réussite de tous.

En préférant la surveillance du débat public sur internet à un véritable dialogue social, le gouvernement multiplie les attaques à l'égard des personnels. E.i.L. condamne fermement cette campagne permanente opposant volontairement les fonctionnaires à l'opinion publique.

La fédération e.i.L exige une revalorisation de l'ensemble des traitements de l'ensemble des fonctionnaires, de revenir sur les suppressions de postes prévues et un budget 2009 à la hauteur des exigences, tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

La grève du 20 novembre a été qui montre l'attachement de la population au service public. Tout en réaffirmant nos valeurs - efficacité-indépendance-laïcité – nous resterons vigilants et mobilisés pour maintenir par l'action la défense du Service Public.